

## **Préparation de vos parcelles et plantations**

Dès que le sol le permet, ne tardez pas à préparer vos implantations. Le plus tôt sera le mieux! Premier rappel, si ce n'est déjà fait, mettre votre fumure de fond (engrais chimique / fumier)... possibilité d'enfouir à l'aide de disques ou d'un cultivateur. Dans la situation où votre sol est gorgé d'eau, attendre pour réaliser ces travaux pour ne pas créer de la compaction...

Ensuite, lors de votre plantation, apporter également une attention à la hauteur du point de greffe depuis le sol. Elle sera déterminante pour la vigueur de vos arbres. **Nous vous suggérons d'adapter cette hauteur en considérant ces 3 facteurs suivants :**

- 1. La vigueur du cultivar et du porte-greffe**
- 2. La densité de la plantation**
- 3. L'état et la fertilité du sol**

Bien sûr, les travaux qui suivent l'implantation de pommiers sont déterminants et influenceront la réussite de vos parcelles... *Ex. de travaux : mise en place d'un tuteur / système de palissage, désherbage, apport d'eau et d'engrais...* Mais vu leur variabilité d'une entreprise à l'autre, nous avons exclu ce facteur pour déterminer la hauteur du point de greffe à la plantation. *Dans le cas, où vos plantations sont en 2024 ou plus tard, pensez à mettre en place un engrais vert ce printemps pour améliorer la fertilité du sol...* Et on ne parle même pas de l'importante d'une année de repos de votre sol...

### **Pour les porte-greffes nains (cepiland [clone du M9], T337 [clone du M9], Nic 29 [mutant du M9]...):**

**Porte-greffe Cepiland :** Depuis quelques temps, nous observons une perte de vigueur de ce pg possiblemement dû aux multiplications in vitro des pieds mères des marcottières au courant des 20 dernières années... Dans cette mesure, pour prévenir un problème de manque de vigueur, nous vous proposons un ajustement de la hauteur du point de greffe en considérant les 3 éléments nommés ci-haut.

#### La vigueur du cultivar et la densité de plantation :

- **Avec des densités de 1200 à 1500 arbres / ha :** En sachant que la hauteur du point de greffe auparavant suggérée était de 12-15cm et que cela amenait souvent un manque de vigueur à la parcelle, diminuer la hauteur du point de greffe à la plantation. Ainsi, **moduler la hauteur du point de greffe entre 5 et 10 cm du sol selon la vigueur connue des cultivars avec le pg cepiland.** Pour des variétés peu vigoureuses (ex : honeycrisp), la hauteur du point de greffe

sera de 5 cm. Et pour des variétés plus vigoureuses (ex : spartan), la hauteur sera entre 5 et 10 cm.

- Avec des densités de 2000 arbres et + / ha : Pour ne pas tomber dans la situation inverse avec un excès de vigueur, **maintenir la hauteur du point de greffe à 10-15 cm du sol.**

La fertilité du sol : Ce facteur varie aussi énormément d'une entreprise à l'autre... Un sol ayant eu 1 ou 2 année(s) de repos + engrais vert + fumure de fond avant l'implantation ne donnera certainement pas les mêmes résultats agronomiques qu'un sol où on a arraché à l'automne et qu'on replante le printemps suivant... Dans les parcelles où les sols sont peu fertiles et/ou mal préparés, il faut sans doute diminuer la hauteur du point de greffe pour obtenir la vigueur voulue... \* La connaissance de la parcelle est primordiale pour déterminer la hauteur du point de greffe ! \*

**Porte-greffes T337 et Nic 29** : Sachant leur vigueur, nous vous suggérons de suivre la même réflexion que pour le pg cepiland soit de varier la hauteur du point de greffe suivant votre situation. Voir les 2 points précédents (1. Vigueur du cultivar et densité de plantation + 2. Fertilité parcelle).

#### Et pour les autres pg (M26, M7, MM106) :

**Porte-greffe M26** : Ce porte-greffe nain nous permet d'obtenir des arbres de plus gros gabarit que le cepiland. La hauteur du point de greffe suggérée serait donc de 10-12 cm tout au plus. ATTENTION : la même réflexion que pour les pg nains s'impose pour le M26. Ajuster la hauteur du point de greffe selon la vigueur du cultivar + l'état agronomique du sol. *Exemple : sur des sites très poussants / très fertiles, le point de greffe sera + haut pour éviter l'affranchissement de vos arbres.*

**Porte-greffes semi-nains (M7, MM106)** : Pour éviter l'affranchissement de vos arbres, la hauteur du point de greffe depuis le sol doit être de 15 cm. Même s'il est planté légèrement plus haut, la vigueur sera la même.

#### Quelques rappels sur les plantations :

- À la plantation, placer les points de greffes contre les vents dominants.
- N'oubliez pas, la semaine qui suit la plantation, de repasser arbre par arbre pour réajuster la hauteur du point de greffe au besoin !
- Un léger tassement du sol est suffisant lors de la plantation. Préférez de loin le tassement hydrique par apport d'eau et de solution à base de transplanter. *Surtout ne pas piétiner autour de votre pommier à la plantation !!!*

- Transplanteur : Pour les plantations de l'année ET les pépinières, ne pas oublier l'apport de 10-52-10. **Si le sol est gorgé d'eau, attendre pour faire cet apport afin de ne pas amener une asphyxie au niveau des racines.**

***Pour les entreprises en régie biologique*** : Pour les implantations et pépinières, incorporer avant la plantation du fumier de poule composté.

### **Les ravageurs en pré floraison...**

**Punaise terne** : C'est rendu au stade pré-bouton rose (= toutes les feuilles du bourgeon floral sont étalées) que la punaise terne peut causer des dommages sur les futurs fruits. Les sites les + chauds de la région ont atteint le stade et les sites les + froids l'auront certainement d'ici ±mercredi. **Vérifier bien votre stade phéno avant votre intervention afin de ne pas traiter trop rapidement le ravageur...**

En présence du seuil d'intervention, vos interventions doivent se faire pendant la période d'activité du ravageur : entre 15 et 18h±, pas de vents,  $T^{\circ} > 15^{\circ}\text{C}$ . ATTENTION, en présence de ruches dans les environs et/ou la présence de pissenlits dans les parcelles, effectuer votre Tt en fin de journée lorsque les pissenlits sont fermés (18h±).

**Carpocapse de la pomme** : Dès que les passages d'huile sont terminés, installer les diffuseurs pour la mise en place de la confusion sexuelle. Idéalement, avoir terminé au début de la floraison.

**Hoplocampe** : Selon le modèle CIPRA, nous atteindrons le 5% des adultes émergés entre le 12 mai (secteurs chauds) et le 15 mai (secteurs froids) dans la région. Ainsi, prévoir le dépistage de l'hoplocampe en posant les pièges (plaquette blanche engluée) vers la fin de la semaine.

***Pour les entreprises en régie biologique*** : L'installation de vos pièges pour réaliser le trappage massif est aussi à prévoir. Vérifier bien le stade phéno de vos parcelles pour les poser au stade ballon... À réaliser MAXIMUM avant l'ouverture des fleurs.

### **Stratégie Agrimek avant fleur**

Pour les parcelles avec historique de mites rouges, il est possible de réaliser un Agrimek. Penser à faire une rotation dans vos parcelles de sorte à éviter l'application de ce produit sur les mêmes blocs années après années... Intervenir lorsque les pissenlits sont fermés, en dilué,  $T^{\circ} > 15^{\circ}\text{C}$ . Référez-vous à l'étiquette du produit pour la dose.

## Divers

- Tavelure : Certaines prévisions météo nous indiquent une pluie pour jeudi et/ou vendredi. Suivez bien les prévisions et penser à renouveler votre protection contre la tavelure avant la prochaine pluie...
- Feu bactérien : Notez que dans les sites les + chauds de région (secteur Binette / Ch. d'Oka), les toutes premières fleurs de poiriers ont été notées ouvertes ce lundi matin 8 mai.
- Engrais au sol : Au stade pré-bouton rose/bouton rose, les applications de nitrate d'ammoniaque calcique (27-0-0) ainsi que les formulations N-P-K-Mg ayant du 27-0-0 dans la recette devront être faites. À appliquer cette semaine avant une pluie idéalement.
- Fertilisation foliaire : Régie conventionnelle : Une application d'urée foliaire (46-0-0) est à réaliser avant fleur (bouton rose±). **Régie biologique ET conventionnelle** : Au bouton rose, réaliser un apport de bore et de manganèse.